

## RAPPORT DE CONVOI

A bord du d'Entrecasteaux

L'Inspecteur Principal Hors Classe de la Garde Indigène de l'Indochine

MOGUEZ Capitaine de réserve,

et chef de convoi des ONS à bord du d'Entrecasteaux

à Monsieur le Général Commandant la Base Principale  
des Travailleurs Nord-Africains et Coloniaux de Marseille.

\*\*\*\*\*

Le détachement d'O.N.S. embarqué à Tourane le 4 février 1940 comprenait :

22 sous officiers (dont 7 Adjudants passagers de 3<sup>ème</sup> classe)

88 surveillants interprètes

2103 O.N.S. soit un total de 2213 indigènes

en provenance des provinces de Thanh Hoa – Nghe-An – et Ha-Tinh.

Le personnel d'encadrement comprenait quatre convoyeurs Européens, et le Service Médical, un docteur Européen, un médecin Indochinois et deux infirmiers.

Jusqu'à l'arrivée à Saigon, le 6 Février, aucun incident notable ne s'est produit, tout le personnel ayant été occupé par les mesures à prendre pour l'installation et l'organisation des divers services à bord en particulier de la manutention et de la préparation des aliments. Le personnel de bord ne comptant que trois cuisiniers indigènes, un certain nombre d'O.N.S. leur fut adjoint pour la préparation et la distribution des aliments.

Le 9 Février, à 13 heures, le détachement fut mis à terre pour permettre la manutention en toute sécurité des marchandises à charger sur le d'Entrecasteaux.

1410 indigènes furent logés au camp de Xom-Chieu distant d'environ 1 km de l'endroit où le d'Entrecasteaux était accosté et le restant dans un hangar des Docks, distant d'environ de 700 mètres du même point.

Par suite de l'impossibilité de préparer les aliments à terre, au camp de Xom-Chieu, la cuisine de ce camp devant assurer la préparation des aliments des O.N.S. débarqués de l' Aden et placés en quarantaine au Nha-Bé, il fut nécessaire de préparer les aliments à bord et de les transporter ensuite dans les campements aux moyen de tonneaux placés sur une camionnette bâchée mise à la disposition du Chef de convoi par le service de l'Immigration. Mais ces moyens de fortune, tout à fait précaires se révèlent de suite insuffisants. Camionnette de capacité insuffisante, difficulté, de la descente des tonneaux par les treuils sur la camionnette bâchée, soit que le personnel se refusait d'assurer la manœuvre des treuils à certaines heures de repos coïncidant avec celle des repas d'où nécessité parfois pour les convoyeurs de rémunérer de leur propre deniers le service supplémentaire demandé ; soit par la suite de renversement de tonneaux d'aliments résultant de fausses manœuvres des indigènes préposés aux treuils, soit enfin de l'insuffisance, cependant signalée par le Chef de convoi à l'Inspection du Travail de Saigon, des moyens de transport, camionnette trop petite, nombre de tonneaux insuffisants ce qui mit dans l'obligation les convoyeurs de réduire la quantité de boisson chaude distribuée pour permettre par contre le transport total des aliments.

Pour éviter tout accident avec un personnel de paysans indigènes inexpérimentés à ce genre de travail, les convoyeurs durent à tour de rôle assurer de leurs propres mains, l'arrimage sur la camionnette des tonneaux descendus par le treuil.

De même le personnel de bord ayant refusé catégoriquement d'assurer la distribution des aliments dans le campement, les convoyeurs durent suppléer par eux-mêmes à cette carence.

Ces opérations qui durèrent quatre jours, furent d'autant plus pénibles pour les convoyeurs que l'un d'entre eux étant tombé malade, dès le débarquement effectué, ils ne furent plus que trois pour assurer ce service trois fois par jour, service qui ne se terminait bien souvent qu'à la nuit tombante.

Si on ajoute à ces difficultés matérielles les quantités insuffisantes de denrées, riz en particulier, mise à la cuisson il ne faut pas s'étonner du mécontentement qui régnait parmi les O.N.S. Successivement les détachements, les uns après les autres, protestèrent bruyamment par suite de l'insuffisance de la nourriture qui leur était donnée et le 11 février, au soir même le détachement de Ha-Tinh comprenant 400 hommes, poussé par quelques meneurs refusa absolument d'accepter la nourriture qui leur était apportée. Cette nourriture dut être jetée le lendemain.

S'il n'est pas douteux que la nourriture était insuffisante et que ce fait provoquait des réclamations motivées, de la part des O.N.S., il n'est pas moins certain que les quasi révoltes qui se produisirent et l'intransigeance de certains détachements à refuser la nourriture qui leur était apportée et le fait de cabales organisées par certains surveillants interprètes qui au lieu de calmer les hommes les poussaient à la révolte.

En l'occurrence l'exaltation des surveillants interprètes : L.V.T. matricule ZAQ ..., M.N.T. matricule ZAQ .... (Thanh Hoa), N.B. matricule ZAN ... et D.V.N. matricule ZAN .. (Nghe-An) fut remarquée par tous les convoyeurs et signalée par les sous-officiers indigènes de l'encadrement. L'interprète D.V.N. matricule ZAN .. est l'objet de quatre rapports ou compte rendus spéciaux.

Aucune garde des campements n'ayant pu être mise à la disposition du Chef de convoi, comme ce fonctionnaire l'avait demandé, et les sous officiers indigènes d'encadrement étant débordés et non secondés par les surveillants interprètes dont certains faisaient cause commune avec les protestataires, il ne fut pas possible d'assurer la police des camps et les O.N.S. franchissant les barrières par escalade se répandirent dans Saïgon, ou plus exactement dans les environs du camp.

Ces faits furent signalés en leur temps, téléphoniquement et par écrit à M. le Chef du Service de l'Immigration de Cochinchine et M. L'inspecteur du Travail, et verbalement à M. Le Commissaire de Police du Port de Saïgon.

Si une fois réembarqué et le voyage repris, ces faits collectifs ne se reproduisirent qu'une seule fois vers la fin du voyage, et ou cette fois encore le surveillant interprète L.V.T. matricule ZAQ .... fut remarqué et signalé par les convoyeurs et les sous-officiers à cause de son attitude équivoque, il n'en reste pas moins que ces germes d'indiscipline qui prirent naissance dans le campement de Saïgon ne firent que se développer en particulier parmi les hommes du détachement de Thanh Hoa, qui dans l'ensemble eurent une attitude déplorable et dont un certain nombre d'entre eux, soutenus pas leurs camarades se livrèrent parfois à des vols de denrées soit dans les magasins provisoires soit aux dépens des vivres de réserve placés dans les embarcations.

A signaler que le 11 mars un cuisinier du bord ayant surpris un O.N.S. de Thanh Hoa ayant pénétré la nuit subrepticement dans la cuisine, dans le but évident de voler des aliments qui y était placés pour la préparation des aliments du lendemain, et l'ayant dénommé au Chef de convoi le surveillant interprète X lança violemment par vengeance un sabot à la tête du dit cuisinier qui ne fut heureusement pas atteint et pris ensuite la fuite. Ce fait fut constaté par le Chef de convoi et le surveillant interprète L.N.K. matricule ZAQ .....

En conséquence le Chef de convoi propose que les surveillants interprètes :

L.V.T. matricule ZAQ ....., M.N.T. matricule ZAQ ....., et D.V.N. matricule ZAN .. soient licenciés en raison des fautes graves par eux commises contre la discipline et étant donné leur mauvaise mentalité.

En outre une punition sévère est demandée à l'égard du surveillant interprète matricule ZAQ .... qui seul ou de connivence avec d'autres subtilisa le cahier d'ordres du détachement et le fit disparaître dans le but évident de faire disparaître

les punitions qui lui furent infligées, ainsi qu'à ses camarades qui se trouvaient insérées au dit cahier.

### Nourriture

Abstraction faite des quantités d'aliments manquantes à la distribution, faits qui firent l'objet d'un compte rendu écrit au Commandant du Bord et en communication à M. l'Inspecteur du Travail de Cochinchine, compte rendu qui fut laissé sans réponse, il semble que la ration de riz allouée, soit six cents grammes par homme, ration qui fut par la suite, après le départ de Saïgon distribuée intégralement, et vers la fin du voyage, quelque peu dépassée même, est insuffisante.

Les légumes frais ayant toujours été cuits avec la viande ou le poisson, le seul aliment ou condiment donné à l'état cru consista en citrons frais à raison de un citron par homme tous les 5 jours environ.

Si les aménagements frigorifiques du d'Entrecasteaux permirent de distribuer des aliments de bonne qualité, viande ou poissons congelés, légumes frais, l'organisation pêcha par deux points assez importants :

1) Le personnel Européen du bord ne comprenant ni commissaire ni intendant européen en titre et ces fonctions étant remplies par un officier du bord les distributions furent uniquement contrôlées par le cuisinier chef européen du bord et cambusier annamite. Il ne fut pas donné satisfaction à la demande du Chef de convoi, à ce que les pesées et distributions fussent faites en présence d'un fonctionnaire européen de l'encadrement. Par suite, on peut avancer que ces distributions furent faites sans contrôle réel efficace.

2) Local servant à la cuisson des aliments et le nombre de « steamers » très insuffisant pour l'effectif à nourrir.

### Hygiène et propreté des locaux

Grâce à la bonne volonté et à l'activité de MM. Joannot, Staiger et Altermatt de l'encadrement, la propreté des locaux (entreponts et cales) où logeaient les O.N.S. put être assurée d'une façon aussi parfaite que possible, malgré l'importance de l'effectif transporté. Le Chef de convoi rend hommage à ses dévoués collaborateurs qui ne ménagèrent pas leurs efforts lorsque la chose fut nécessaire.

Sur la demande du Chef de convoi, une poulaine supplémentaire fut installée à l'avant, les deux poulaines construites toutes deux sur les ponts arrières à Haiphong s'étant révélées insuffisantes.

### Propreté corporelle, lavage des effets

La quantité de savon mise à la disposition du Chef de convoi au départ de Tourane soit 200 morceaux de 800 grs environ étant absolument insuffisante pour une traversée de 43 jours et le chef de convoi n'ayant pu obtenir une fourniture supplémentaire de savon à son passage à Saïgon malgré ses demandes insistantes adressées à l'inspection du travail de Cochinchine, sur la proposition du Commandant du Bord intéressé à l'hygiène corporelle et des vêtements, la compagnie procéda à l'achat de cent caisses de savon faisant environ 2200 Kgs au passage du d'Entrecasteaux à Singapour.

Ce savon fut distribué à tous les hommes du détachement en deux fois. La dépense s'élevant à la somme de cinq cents dollars de Singapour, soit 10.870 Frs environ, serait à retenir sur le salaire de traversée des hommes, si l'administration ne peut en supporter la dépense qui sera remboursée à la Cie des Chargeurs Réunis.

### Habillement

L'habillement distribué au départ étant complet, il ne fut rien touché à Djibouti.

Entre Djibouti et Suez il fut distribué des pull-overs ou des gilets ouatés aux hommes du détachement de Thanh Hoa qui ne les avaient pas reçus au départ, ces gilets provenaient de dons de la Société d'aide et d'assistance aux œuvres de bienfaisance en Annam (Lac-Thien).

Une certaine quantité d'effets divers contenus dans 4 caisses provenant d'un don offert par l'œuvre de guerre Franco-Indochinois dont les quantités étaient toutefois insuffisantes pour permettre une distribution équitable à chacun des hommes du contingent aussi important, a été débarqué et remis à la base principale de Marseille ( Camp des Baumettes ) pour une distribution ultérieure.

### Service médical à bord

Dès le départ de Tourane, le personnel médical semble vouloir ignorer systématiquement le chef de convoi et ne tenir aucun compte de l'instruction commune pour le chef de convoi embarquant sur le s/s d'Entrecasteaux et le médecin convoyeur, instruction notifiée à chacun d'entre eux au départ de Tourane.

C'est ainsi que les infirmiers donnèrent directement des ordres aux sous-officiers d'encadrement, voire même aux surveillants interprètes pour les diverses mesures médicales collectives à prendre (vaccinations etc.). Après entente avec le médecin chef convoyeur il fut décidé que, par la suite, les ordres nécessaires seraient donnés par le canal du Chef de convoi suivant les indications du médecin chef.

Toutefois l'attitude du médecin indochinois à l'égard du chef de convoi fut assez étrange, il sembla éviter systématiquement de le saluer, ses bonjours furent des plus rares.

L'attitude du médecin chef convoyeur fut encore plus étrange et provoqua divers incidents qu'il est nécessaire de relater.

Premier incident : le 13 février au matin à Saïgon, le Chef de convoi s'étant rendu avec le médecin chef convoyeur au bureau du chef de l'inscription maritime pour lui signaler les difficultés rencontrées pour la nourriture de bord ; apprit là qu'un convoyeur européen avait été l'objet d'une plainte émanant d'un infirmier indigène du détachement. Le Médecin chef, dans la transmission de cette plainte, prenait parti, se plaignant lui-même de l'incorrection dont aurait fait montre à son égard le dit convoyeur. Le chef de l'Inscription maritime fit remarquer au Médecin chef, très justement semble t-il, que la dite plainte aurait dû être transmise par le canal du Chef de convoi, puisque celui-ci était chargé de la discipline à bord. Quoiqu'il en soit, cette plainte fut transmise à la police du port et un arrangement amiable intervint car il put être établi que ce convoyeur, s'il avait bien tenu des propos outrageant à l'égard de cet infirmier, dans un accès de fièvre assez violent, devait bénéficier de circonstances atténuantes, il fit des excuses au dit infirmier qui les accepta. Mais à 11h30 le même jour le médecin chef convoyeur remit au chef de convoi un billet d'hospitalisation pour l'hôpital Grall de Saïgon concernant ce convoyeur.

Etant donné que le dit convoyeur guéri depuis la veille avait repris son service le matin même du jour ou le détachement devait réembarquer à partir de 12 h et le bateau quitter Saïgon vers 14 heures, étant donné par ailleurs le nombre restreint des convoyeurs français qui aurait été réduit à trois pour 2200 hommes environ, et qu'il n'était plus possible de demander le remplacement dans un si court laps de temps de celui qui devait être brusquement hospitalisé, étant donné encore que le dit convoyeur déclara formellement au chef de convoi que le médecin chef ne l'avait jamais examiné médicalement depuis son arrivée à bord ; ce dernier prit la décision de ne pas donner suite à cette demande d'hospitalisation et en rendit compte verbalement à M. l'Inspecteur du Travail et à M. le Gouverneur de la Cochinchine se trouvant présents sur le quai au cours du réembarquement du détachement.

A noter que depuis ce jour le convoyeur en question n'eut aucune indisponibilité de service.

Deuxième incident : le 19 février, le Commandant de bord ayant convoqué le Chef de convoi, le médecin chef convoyeur et le médecin indochinois pour prendre toutes mesures utiles en vue de la propreté des locaux de l'infirmierie qu'il estimait insuffisamment bien tenus, à un moment donné le médecin chef convoyeur se répandit en propos amers et reprocha véhémentement au Chef de convoi de ne pas assurer son service correctement. Estimant que le Médecin chef convoyeur n'avait pas d'observation à faire au chef de convoi, particulièrement en présence d'un subordonné, le médecin indigène et le commandant de bord n'arrivant pas à assurer

son autorité dans son carré, le Chef de convoi se retira purement et simplement en s'en excusant auprès du commandant.

Cet incident regrettable par lui-même fut renouvelé le même jour à la table du bord, ou en l'absence du chef de convoi, le médecin chef convoyeur prit à témoin les officiers du bord de l'incapacité et de la carence du chef de convoi et des convoyeurs français provoquant les protestations indignées de plusieurs de ces derniers.

Depuis ce jour le médecin convoyeur ostensiblement ne salua plus le Chef de convoi et en maintes occasions reprit les errements anciens en donnant des ordres directement aux sous officiers indigènes d'encadrement déclarant à plusieurs personnes qu'il ne voulait plus avoir relations avec le Chef de convoi.

Troisième incident : ayant constaté qu'un certain surveillant interprète, employé au bureau du détachement avait abandonné son emploi sans autorisation pour se placer au service de l'infirmerie, alors qu'un autre secrétaire interprète avait été désigné depuis longtemps déjà comme secrétaire du service médical sur la demande express du Commandant de bord, servant en cette occasion de truchement bénévole entre le médecin chef convoyeur et le chef de convoi, ce dernier fit placer le dit surveillant interprète dans le local d'isolement du bord étant donné en outre les explications déplacées fournies.

Or, profitant de ce que le chef de convoi, se trouvait en train de prendre son repas, le médecin chef convoyeur fit élargir incontinent ce surveillant interprète pour le placer à l'infirmerie comme malade et adressa au chef de convoi la lettre annexée au présent par le canal du commandant de bord après l'avoir fait viser par le médecin indochinois.

Ignorant l'accomplissement de cet acte arbitraire de la part du médecin chef convoyeur, dès sa sortie de table à 11 heures le chef de convoi adressa au médecin chef convoyeur la lettre de service dont copie annexée ci-jointe.

Ce n'est qu'après cette formalité accomplie et son service terminé que le chef de convoi ayant donné l'ordre de faire sortir l'interprète en question du local d'isolement apprit que celui-ci en était déjà sorti et se trouvait placé à l'infirmerie.

Il apprit en outre que plusieurs surveillants interprètes camarades du puni avaient été les instigateurs de cet acte d'indiscipline d'où il résultait que l'autorité du Chef de convoi chargé de la discipline à bord, était totalement bafouée et une grave atteinte à la discipline générale. Divers incidents provoqués par quelques mauvais sujets prouvèrent par la suite la justesse de cette appréciation.

Quoiqu'il en fut, estimant que puisque le commandant du bord s'était contenté de transmettre au chef de convoi la lettre du médecin chef convoyeur sans commentaires, cela prouvait qu'il ne voulait pas prendre de décision. En conséquence, le chef de convoi estima, inutile de demander son intervention, mais le lendemain, profitant de l'escale de Djibouti, il exposa longuement l'affaire, en premier

lieu à M. le Secrétaire Général de M. le Gouverneur Général de Djibouti et ensuite à M. l'Administrateur Chef de l'Inscription maritime. Ce dernier fonctionnaire après avoir examiné avec la plus grande attention les explications du Chef de convoi lui déclara qu'étant en quelque sorte commandant des troupes à bord, il avait la haute main sur tout le personnel en ce qui concernait la discipline laquelle relevait en dernier ressort du Commandant du bord qui avait pouvoir absolu et devait lui prêter tout concours pour l'accomplissement de sa mission. Il vint à bord dans le but de régler cette question, malheureusement le commandant se trouvait à terre ainsi que le médecin chef convoyeur et le médecin indochinois. Il ne put que donner certain avis au commandant en second et téléphoner au commandant du bord.

Le d'Entrecasteaux n'ayant fait à Djibouti qu'une escale de courte durée, le lendemain matin le commandant de bord étant venu au carré annexe, servant de bureau pour le détachement, en compagnie du médecin chef pour régler le détail de désinfection des locaux à laquelle il devait être procédé les jours suivants, le chef de convoi exposa au commandant les détails de l'affaire et exposa en outre qu'il était inadmissible que le médecin chef se soit permis de communiquer et faire viser par le médecin indochinois, la lettre comminatoire qu'il lui avait adressée.

Le Médecin chef d'une part n'ayant exprimé aucun regret de cet incident et s'étant même vanté de n'avoir pas lu la lettre que le chef de convoi lui avait adressée et le commandant du bord n'ayant pris aucune décision ni sanction, le chef de convoi déclara qu'il considérait que l'affaire restait entière et qu'il demanderait à qui de droit à ce que celle-ci soit examinée et qu'il lui soit donnée la suite qui conviendrait.

Quatrième fait : ce n'est que le hasard en attendant la conversation d'hommes de l'équipage que le chef de convoi apprit vers 7 heures du matin qu'un O.N.S. était décédé le 18 Mars vers 4 heures du matin. Il s'empressa de faire vérifier le fait qui fut reconnu exact, mais en aucun cas il n'en fut avisé par le personnel médical convoyeur à bord.

#### Déserteurs – Hospitalisations - Décès

Au départ de Saïgon le 13 Février, il fut constaté que les O.N.S. N.S.V. N°Mle ZAK ... et L.V.D. N°Mle ZAQ .... étaient manquants au départ du d'Entrecasteaux.

L'O.N.S. N°Mle .... qui était de service aux cuisines a disparu ainsi que tous ses effets. Les effets de l'O.N.S. N°Mle ZAQ ... ont été versés au camp des Baumettes.



Ont été débarqués et hospitalisés :

1) à Saïgon les O.N.S. :

P.V.L.	ZAQ
D.D.V.	ZAQ
L.V.C.	ZAQ
H.V.T.	ZAQ
L.X.H.	ZAQ
L.C.D.	ZAQ
T.H.	ZAN

2) à Colombo :

P.V.C.	ZAQ
--------	-----

3) à Djibouti :

N.C.	ZAG
T.X.	ZAG
L.T.	ZAG
P.S.	ZAN
V.Q.V.	ZAQ
H.C.H.	ZAQ
N.V.	ZAQ

4) à l'arrivée à Marseille

N.N.	ZAG
L.D.	ZAG
N.T.	ZAN
N.M.	ZAN
T.E.	ZAN
D.T.	ZAN
H.C.	ZAN
L.V.D.	ZAQ
P.N.	ZAQ

Le 18 mars à 8 heures 45 l'O.N.S. N.H. N°Mle ZAN ... est décédé à l'infirmierie à bord, de suites de maladie. Le décès a fait l'objet d'un rapport spécial, la copie de l'acte de décès est jointe au présent. Les effets du défunt ont été remis au camp des Baumettes.

### Frais divers

Les frais occasionnés au Chef de convoi pour les diverses démarches à effectuer aux diverses escales pour les besoins du service font l'objet d'un mémoire joint au présent.

### Incidents divers

Le chef de convoi croit pouvoir avancer qu'il n'a pas trouvé auprès de certains officiers du bord le concours qu'il était en droit d'espérer pour l'accomplissement de sa mission, en particulier de M. M. enseigne chargé bénévolement, paraît-il, des fonctions de commissaire.

C'est ainsi que le 11 février alors que les détachements se trouvaient débarqué dans les camps à terre à 18 heures 30 sortant de table après une distribution laborieuse d'aliments à terre, ce jeune officier rencontrant le chef de convoi sur le pont du d'Entrecasteaux lui demanda qu'une corvée d'O.N.S. soit mise à sa disposition pour la manutention de vivres, des treuils aux chambres froides et magasins. Le chef de convoi lui ayant répondu que la chose n'était pas possible et cet officier lui ayant demandé la raison, il lui fut répondu que pour le moment les O.N.S. débarqués à terre étaient entrain de prendre leur repas. Cet officier se permit alors de dire au chef de convoi : « je ne vous félicite pas pour votre manière de comprendre votre service » et passant outre à ce refus motivé, cet officier s'étant adressé directement à l'encadrement des O.N.S. en dehors du chef de convoi se fit donner la corvée demandée sans égard à l'heure réservée au repas.

Ces faits firent l'objet d'un compte rendu écrit (voir pièce annexe N°15 ci-joint) adressé à Mr. l'Inspecteur du Travail de Cochinchine. Ce compte rendu étant resté sans réponse à ce jour, le Chef de convoi demande à ce que la suite qui lui a été donnée lui soit communiquée.

En outre, le petit incident qui s'est produit à Marseille, au moment du débarquement des O.N.S. semble démontrer qu'il y aurait le plus grand intérêt à ce que des convoyeurs soient ou mobilisés ou porteurs d'un uniforme avec les insignes de grade auxquels ils sont assimilés, en particulier à bord, ou le personnel porte l'uniforme, et ce pour éviter dans la mesure du possible les incidents provoqués par des personnages parfois peu courtois, voire mal élevés, qui, infatués de l'uniforme qu'ils portent eux, ont de désinvolture, ne se rendant pas compte en agissant ainsi qu'ils

bafouent l'autorité d'un chef de convoi, ayant une assimilation de grade qui leur est supérieure et ayant droit à leur respect de par son âge.

Marseille, le 22 Mars 1940

Signé :       MOGUEZ

# RAPPORT MÉDICAL DE TRAVERSÉE

Vapeur « D'ENTRECASTEAUX »

(Chargeurs Réunis) Transports Maritimes

Haiphong 3 février 1940

Marseille 18 mars 1940

\*\*\*\*\*

L'embarquement des contingents du Nord Annam décidé à Haiphong est, au dernier moment, reporté à Tourane afin d'éviter des zones d'épidémie de méningite cérébrospinale.

C'est à Haiphong que le « D'ENTRECASTEAUX » fut aménagé pour recevoir les O.N.S. Il le fut rapidement. J'indiquerai, dans mes conclusions, les modifications désirables.

4 Février - Dimanche - Embarquement à Tourane. La visite à 6 heures est faite les camps, où ont été, depuis quatre ou deux jours, réunis les contingents arrivés du Nord par chemin de fer. La prophylaxie chimiothérapique de la méningite, qui s'est avérée plus efficace que la vaccination, mais qui doit se prolonger cinq jours consécutifs, n'a malheureusement pas pu être terminée à terre.

Nous laissons à Tourane 9 hommes atteints de pneumonie ou de bronchites. Aucun ne présente de symptômes méningés.

Embarquement de 9 heures à 13 heures. Je remarque par la visite des hommes, placés dans les deux entreponts des 4 panneaux de cales, qu'ils sont très serrés. Certains se plaignent à moi. La couverture roulée autour de leur sac, leur gamelle, leur bidon, occupent à leur tête sur le bas-flanc une place qui déborde déjà les 58 centimètres qui sont mathématiquement accordés.

A 17 heures l'installation de nos médicaments dans les armoires et étagères de la salle de visite (sans ventilateur) et l'organisation de notre infirmerie ( les lits sont numérotés et munis de meilleures paillasses) nous distribuons deux comprimés de Septoplix aux O.N.S. avec les plus grandes difficultés.

Je demande le soir, après le dîner, devant mon médecin adjoint Mr Nguyen Quy Phau, au Chef de convoi, de faire réunir le lendemain à 8 heures les groupes sur le pont pour une distribution contrôlée.

5 Février – En mer - Rien n'a été fait pour faciliter notre tâche. Mon adjoint et moi-même avons à cœur de surveiller la prophylaxie.

Nous rassemblons nous-mêmes les contingents, et faisons un pointage individuel tandis que les infirmiers mettent le comprimé dans la bouche de chaque homme qui tient son quart rempli d'eau.

La journée se passera à exécuter cet exercice à 4 reprises. Exténuant.

Mauvaise installation sanitaire. Nous n'avons pas d'eau en suffisance.

6 Février – Saïgon - J'ai remis au Commandant, au Cap Saint Jacques, un petit rapport médical et un télégramme annexe : « Installation de cabinets sur le pont avant absolument indispensable ». J'y ai noté mes heures de visite à l'équipage dont j'entends m'occuper. Pas de contagieux à l'infirmerie.

Remis à chaque officier de bord et à chaque homme un tube de Dagéan sur feuille d'émargement.

Je téléphone du bâtiment des Douanes, devant lequel nous avons accosté, dès que l'échelle de coupée m'a permis de descendre, à l'Inspecteur du travail en lui demandant le numéro de la Direction locale puisque j'ai 4 malades à hospitaliser. Il ne trouve, pas plus que moi, ce numéro dans l'annuaire et me dit qu'il se charge d'envoyer la camionnette. J'attends l'automobile promise, qui me permettra d'aller lui faire mon rapport. Je l'attends en vain jusqu'à 6 heures. Après le repas elle n'est pas davantage à quai

Pousse-pousse interminable. Les bureaux sont fermés. Retour à bord à 22 heures. Le pavillon jaune pend à une drisse. Mes malades descendus jusqu'à la camionnette qui est venue pendant le repas (sans qu'on me prévint) ont été remontés. L'un d'eux est dans un état fichu. Je lui fais une injection d'huile camphrée étherée et je le fais boire. Impossible nuit.

7 Février – Saïgon - Mes malades ont été évacués ce matin, le pavillon amené. Nous n'en avons évacué que trois, N° Matricule 1199 congestion pulmonaire, Matricule 2045 paludisme et rate énorme, Matricule 1538 congestion pulmonaire, ce dernier embarqué le 13.

Chaleur insupportable à bord. Le soleil tape sur les ponts où aucune tente n'a été installée.

Le bateau est pavoisé par les vêtements et le linge de nos braves O.N.S., blanc et bleu

8 Février – Saigon - Jour du Têt - Nous n'avons eu aucune insolation, aucun coup de chaleur, c'est le principal.

Mais déjà quatre malades nouveaux ont été mis à l'Infirmierie du bord, dont trois paludéens en accès aigu. Aujourd'hui 4 nouveaux, dont encore un paludéen aigu.

9 malades alités. La pièce est surchauffée.

Nous évacuons le N° Matricule 11 pour crises épileptiformes. Il sera d'ailleurs embarqué le 13. C'est néanmoins un épileptique, très probablement.

9 Février – Saigon - Le soleil est toujours implacable. Nous ne chargeons pas. Pas de tentes.

L'ordre arrive, fort heureusement, de débarquer l'après midi nos O.N.S. au camp de l'Immigration. Mais sa cuisine est affectée aux quarantaines du convoi, de « L'ADEN », celle du Lazaret étant en ruines. La cuisine de nos coolies sera donc faite à bord. Deux fois par jour, des corvées feront plus d'un kilomètre pour venir prendre la nourriture... Et quelle chaleur.

Évacué trois malades sur l'hôpital :

Matricule 1261 congestion pulmonaire,

Matricule 451 congestion pulmonaire, amaigrissement, suspect de tuberculose,

Matricule 1621 ictère, anémie, asthénie prononcée

10 Février – Saigon - Nous changeons d'accostage : Dock N°1.

Nouveaux malades, nous en mettons 6 à l'infirmierie du bord. Toujours du paludisme. Et deux congestions pulmonaires encore.

A 10 heures, le Gouverneur de Cochinchine et sa suite attendent sur le quai devant nous, je ne sais qui. Le Chef du convoi me déclare à ce moment qu'il n'est rien de moins certain que les cabinets d'aisance soient installés à l'avant. Je lui demande aussitôt de m'accompagner et vais me présenter au Gouverneur pour lui signaler la situation. Je suis immédiatement rassuré par son entourage.

Visite du bateau : le gouverneur ne voit que les entreponts vides, tenus grâce à la vigilance du Commandant dans un état de propreté satisfaisant. Je lui signale l'entassement. Le chiffre de sécurité est d'ailleurs de 894. Le « D'ENTRECASTEAUX » fait pour 1.400 émigrants sur l'Amérique du Sud, n'en a d'ailleurs jamais transporté autant.

Les deuxièmes entreponts n'ont pas de hublots.

Évacué deux malades, dont un hélas, rougeoleux.

Visite, le soir, au Général de Boisboissel. Il a visité Le Bougainville où les hommes étaient, paraît-il entassés. Il dit « c'est inhumain »

Visite aussi au Directeur local. Une voiturette est enfin venue me chercher. Je reçois les ordres voulus pour les vaccinations anticholériques et complète mes médicaments.

### 11 Février : Saïgon - Dimanche

Les cabinets de l'infirmierie sont bouchés, il faut les condamner. Jamais aucun robinet n'a donné une goutte d'eau pas plus qu'à la salle de bains. J'entends eau de mer. Il n'y a pas de circulation d'eau douce, sauf pour que le médecin puisse se laver les mains dans la salle de visites.

Pas de malades nouveaux. Nos alités vont mieux.

Mon infirmier L. B. reçoit une gifle d'un convoyeur Français au faciès brutal. Je n'en suis guère étonné. Depuis Tourane ils sont bien énervés, ces convoyeurs. Cette escale achève de les déséquilibrer. Je transmets sa plainte au Commandant et accepte d'accompagner mon infirmier au commissariat du Port.

### 12 Février : Saïgon

J'apprends que toutes les rations n'ont pu être servies hier.

Je dois admettre à l'infirmierie six nouveaux malades, dont trois congestions pulmonaires. Toujours les cabinets bouchés.

Mais on installe ceux de l'avant. On prépare espars et balestrons pour les tentes au dessus des panneaux de cales.

Le « Cap Varella » est à quai derrière nous. L'Agent Général des Chargeurs réunis me dit que ses installations étaient faites pour 1200 O.N.S. Au dernier moment 500 ont été retenus à terre. Mais il a embarqué son personnel médical et ses médicaments. A son bord se trouvent donc un docteur en médecine, un médecin indochinois et deux infirmiers, sans compter le médecin sanitaire du rôle d'équipage. Ils ont donc quatre fois moins à faire mathématiquement, que nous autres ici nous nous sommes chargés de matelots.

Visite au Chef de Cabinet du Gouverneur de la Cochinchine. Il serait bon que nous puissions transporter 400 hommes sur le « Varella ». Il en convient. Mais personne n'a qualité pour prendre une décision, sinon le chef de l'Inscription maritime auquel il téléphone et m'adresse.

Ce dernier, auquel je rapporte les mots du Général, me dit « vous vous gargarisez de mots ». La commission à Haiphong est venu constater le bateau vide, l'exactitude de calcul à priori.

Lire BERGSON : le règlement soumet la vie avec pédantisme.

### 13 Février - Départ Saigon

Le réembarquement de nos O.N.S. se fait de midi à 16 heures sous un soleil de plomb. Docilité et ordre.

16h30, derrière le Cap Varella, appareillage

Un homme mis à l'infirmerie pour paludisme aigu, le huitième depuis Tourane sans compter la dizaine de cas en traitement externe.

14 Février - en mer - Les vaccinations anti cholériques (première injection) ont commencé. Matin et soir environ 250 hommes. Le contrôle est fait nominativement sur un cahier spécial.

Deux nouveaux malades, dont une pneumonie très grave.

Le charpentier du bord est atteint d'une pneumonie sérieuse. Peu de résistance. Nous le soignons très attentivement dans sa cabine très chaude, sur l'avant, à tribord.

Les tentes ont été installées au dessus des cales. Ordre aux cuisines. Je prescris la distribution de citrons deux fois par semaines. Mais quel défilé interminable dans le labyrinthe des entreponts.

15 Février - en mer - Des corvées sont affectées au lavage des ponts. Un jeune novice dirige l'une d'elle avec entrain et une bonne humeur qui amuse les coolies. Voilà une bonne méthode.

Deux nouveaux malades: un paludéen et un rhumatisme aigu.

Le charpentier est extrêmement fatigué, mais le Commandant et le Second seraient navrés de le voir débarquer, comme j'en ai l'intention.

Les vaccinations anti cholériques se poursuivent méthodiquement. Chaque groupe est conduit à la salle de visites.

L'O.N.S. atteint de pneumonie m'inquiète beaucoup. Trois autres sont également sérieusement atteints. Je leur donne du lait moi-même.



Vaccin Minet embarqué à Saigon, Dagénan, ventouses sacrifiées, Camphre et Caféine, tout est mis e œuvre pour les guérir.

16 Février – Singapor - Mouillé à 7 heures. Le pilote nous prend à 9 h. Champs de mène très étendus. Nous sommes à quai à 10 heures devant le superbe Ruys, un hollandais. Gros grains qui depuis notre accostage se sont succédés.

Le charpentier de bord, bien bas, est débarqué

Trois nouveaux malades dont bien entendu une congestion pulmonaire. Ces O.N.S. dorment nus sur le pont.

Les vaccinations se poursuivent matin et soir.

Plus de 500 petits pains sont hissés à bord (nourriture ou friandise ?) à bout de gaule en bambous, sur la demande de nos coolies pressés au bastingage.

17 Février – Singapore - Nous avons continué à charger toute la journée, comme à Saigon du caoutchouc.

Encore de nouveau cas de paludisme aigu.

Je demeure inquiet de ma pneumonie, de mes congestions pulmonaires. L'infirmierie est pleine. Mais je tiens à conserver vide ma salle des isolés, à six couchettes.

L'infirmierie supplémentaire qui fut installée dans l'entrepont est pratiquement inutilisable. Je ne vois pas les infirmiers s'y transportant avec seringues et potions. Elle ne servirait qu'en cas de forte épidémie.

18 Février - départ de Singapore - A 6 heures, appareillage.

Nos primo-vaccinations ont été terminées hier.

Donc inventaire de la pharmacie et tenue à jour du grand livre. A remarquer ici que les médicaments essentiels nous font défaut. Je note d'abord la Septicémine excellent agent anti infectieux, que j'ai obtenu à Saigon avec le vaccin anti pneumonique Minet. Des ampoules d'Electrargol nous eussent été aussi très utiles aussi.

Nous devrions posséder des ampoules anti hémorragiques Anthéma, et, contre les phlegmons si redoutables du vaccin Delbet, le Propidon.

Enfin, nous n'avons pas de potion tonique, pas d'ampoules d'Eucalyptol souvent très indiquées dans les bronchites grippales. Nous manquons de Pyramidon d'Antipyrine.

Or notre tâche est comparable avec le contingent à celle de médecin chargé d'un hôpital à terre.

La montre est retardée de 20 minutes.

Pas de nouveaux malades graves. Un seul mis à l'infirmierie pour grippe.

Nos maladies pulmonaires demeurent inquiétantes. Les infirmiers redoublent d'attention.

19 Février - en mer - Je tombe sur un cahier de visite très mal tenu. Ni les villages, ni les cantons ne sont indiqués. Les noms même des consultants ne sont pas mentionnés seulement leur numéros matricules.

Trop occupé et préoccupé par mes malades graves, la prophylaxie anti méningitique d'abord, la vaccination anti cholérique ensuite, je n'ai pu vérifier ce service confié à mon médecin adjoint.

Comment aurait-il eu l'autorité d'obtenir du bureau, dirigé par le Chef de convoi, un cahier convenable puisque celui-ci rétorque avec une certaine désinvolture à ma demande que ces renseignements sont trop longs à obtenir.

Je choisis un secrétaire et lui confie le cahier. Note aux chefs de section, ils indiqueront les noms des consultants et leurs origines. Le Commandant du bateau très attentif à la propreté et à me seconder approuve cette note.

Un cas de rougeole ce matin (788). Je prépare une solution de formol très forte. Avec mon adjoint et mes infirmiers nous désinfectons la totalité du bas flanc, dessous et dessus, sans l'aide d'un convoyeur ou d'un sous officier annamite à onze heures avant le repas

.

20 Février - en mer - Nettoyage à fond de l'infirmierie – sol - parois couchettes. J'ai obtenu des brocs (matériels bien insuffisant) et des seaux de bois minuscules, deux coolies sont chargés, à poste fixe, du nettoyage.

Mais c'est un travail de Sisyphe que d'aller chercher cette eau sur le pont. L'infirmierie devrait avoir sa caisse à eau douce spéciale et un second robinet d'eau douce.

Enfin, un cahier de visite bien tenu ou j'ai tracé moi-même les colonnes. Je fais la visite, sans d'ailleurs froisser mon excellent adjoint, pour exiger que les absents (il y en a la moitié qui se font inscrire et ne viennent pas bien que la visite soit toujours faite exactement à 8 heures) se présentent.

Trois nouveaux malades à l'infirmierie dont un nouveau cas de rougeole le Mle 1935. Même désinfection de son couchage dans l'entrepont montrée à une corvée

Déferescence de la pneumonie. C'est heureux. Amélioration des autres cas. Mais deux malades restent en danger.

Chacun a sa feuille clinique (nous manquons de papier) et elle est à la sortie envoyée au bureau des fiches pour être insérée au dossier médical.

Le 1868 déjà mis à l'infirmierie pour paludisme et otite se présente avec une suppuration péri auriculaire et de la fièvre. Je crains une mastoïdite bien que la pointe soit un peu douloureuse.

21 Février - en mer - Cinq malades mis à l'infirmierie, dont trois nouveaux cas de rougeole.

Les secondes injections de vaccin anti cholérique commencent aujourd'hui.

Le Commandant, prévenu par moi, fait faire une désinfection générale au crésyl avec lavage des nattes et exposition au soleil.

Encore 14 absents sur 27 malades à la visite ce matin.

Notre infirmierie est pleine.

22 Février - en mer - La visite médicale a été impossible ce matin à 8 heures. Le détachement de Ha Tinh, porté le premier sur le cahier manquait au trois quarts. Un gradé devrait être de jour pour la visite et grouper les malades par ordre après avoir fait leur appel. Copie de ma note au Chef de convoi.

Les vaccinations continuent avec ordre.

Les malades en traitement (paludisme, dysenterie, plaies) sont inscrits automatiquement chaque jour avant les consultants. Mon secrétaire m'est très utile.

23 Février - en mer - Visite pour la première fois en ordre et au complet. On peut à peine respirer dans cette salle de visite exigüe où plus de 50 malades défilent et reçoivent des soins chaque matin, chaque après-midi, les nombreux trachomateux de Ha Tinh devant être par surcroit soignés.

Bien entendu soins à l'équipage sur cahier de visite particulier.

Encore un rougeoleux sur nos trois malades admis aujourd'hui.

Dernières vaccinations. Nous avons heureusement terminé à la veille de notre arrivée à Colombo.

24 Février – Colombo - A 7 heures devant le port avec quatre ou cinq bateaux qui nous font attendre longtemps le pilote.

Mouillé sur coffre au milieu du port à 10 h. seulement. Nous avons à charbonner 300 tonnes et exigeons du Cardiff.

Je remplis en anglais la minutieuse feuille du service médical.

Le médecin anglais vient confirmer mes cas de Chickenpox. Il voit mes malades vêtus pour la plupart de pyjamas à rayures colorées, en zéphyr. Ils ont bonne allure. Hélas j'ai reçu 10 pyjamas pour seize malades, surprise totale. J'ignorais qu'il y en eut à bord. Le Commandant qui a vu à Haiphong, embarquer des colis de vêtements spéciaux, a eu l'excellente idée de prier le chef de convoi de les déballer. J'en demande 10 supplémentaire. Nous avons la libre pratique.

Tous mes malades vont mieux et je respire. Je demande l'achat de papier et quelques médicaments dont sulfate de cuivre et atropine.

25 Février - départ de Colombo - A 2 h du matin départ sur route indiquée, avec convoyeur (croiseur auxiliaire Anglais très armé)

Sur huit cas de rougeole au total cinq sont aujourd'hui en pleine guérison. Le 788 a 36<sup>2</sup>. Le 1688 a 37<sup>1</sup>. Le 270 a 36<sup>5</sup>. Le 1555 a 37<sup>0</sup> et le 1922 a 36<sup>8</sup>.

Il reste les Mles 1935, 1920, 1790, tous les Thanh Hoa, en pleine fièvre.

Un cas de parotidite non fébrile est mis aux isolés.

26 Février - en mer (dimanche) -

Nous passons la journée devant Tinikoi, hors de vue.

Trois malades admis, deux paludéens et une forte bronchite. Pas de rougeoleux nouveaux

Je fais la visite générale de tous nos contingents, minutieuse. Les sections et les groupes sont parfaitement en ordre.

Le matin Thanh Hoa, le soir à l'avant Vinh et Ha Tinh. Je dépiste quelques cas de trachomes non signalés des provinces.

Je suis frappé par le nombre de coolies anémiés, toute sympathicotonie de mer mise à part. D'ailleurs calme plat. Et hier quand nous roulions, pas un cas de mal de mer.

Je retiens les anémies profondes et les mentionne ici, les autres étant ajoutées à une note spéciale destinée au Camp à Marseille

27 Février - en mer - Note au Commandant « Je demande matin et soir un beefsteak pour les Mle suivants très anémiés. La viande saignante pourrait au besoin être consommée froide »

Thanh Hoa : 1505-1601-1598-1625-1640-1663-1722-1730-1812-2143-1866-1867-1900-1897-1925-1937-1964-2004-1758-1877-1887

Vinh :449-565-585-650-675-765-784-780-786-810-872-918-949

Ha Tinh : 149

C'est donc dans une des provinces réputées les plus riches de l'Annam, et des plus peuplées que le maximum de déficience se rencontre, par sous alimentation évidente. A Ha Tinh où je fus médecin deux ans, centre des révoltes, on ne peut que constater l'excellence des résultats obtenus.

Encore, un cas de paludisme à l'infirmerie, qui s'ajoute au cas d'hier.

Bonne propreté de l'infirmerie. Lavage des pyjamas des sortants. Mes malades vont mieux. Mais deux rougeoleux sont fébriles.

28 Février - Bien entendu encore réveillé par les cris de putois des convoyeurs qui hier soir à la salle à manger se sont disputés comme des chiffonniers.

On s'endort à 11 heures les O.N.S. bavardant, riant, nus à moitié en plein vent (beaux résultats).

Visite par moi-même ce matin.

Quel désordre dans les malades en traitement. La moitié manque. Découverte de chancre mou à la verge avec bubon ! Résultat de la surveillance exercée sur le camp de Saigon. J'avais déjà signalé au Commissaire du port le débordement de nos O.N.S. dans les rues des docks près des bordels les plus infâmes.

Donc 2 blennorragies (à peu près guéris au 7<sup>ème</sup> jour de Dagéan) et un chancre.

Visite à l'équipage 4 malades dont un sautier arabe grave. On le laissera à Djibouti.

29 Février - La houle de fond nous fait rouler et tanguer : plusieurs cas de mal de mer, dont moi-même.

Le Mle 53 fait une septicémie sans grande localisation pulmonaire

Les derniers cas de rougeole sont définitivement guéris, les complications pulmonaires terminées.

Un panaris incisé

Mon infirmier me signale le soir devant le Commandant m'apportant la liste des anémiés profonds que les beefsteaks restent à la cuisine. Les O.N.S. ne vont pas les prendre.

La seconde transmission de la liste au Chef de convoi !....

Le soir, à 9h30 réveillé par un drame : le maître d'hôtel frappé et giflé par un convoyeur Européen.

J'ai prévenu le commandant il y a 4 jours de l'intérêt qu'il y aurait à déclouer les nattes et les bas flancs comme je l'ai fait pour la première désinfection du premier cas de rougeole.

Il a obtenu que successivement ce travail soit fait : Nattes lavées, bois crésylé. L'ordre est indiqué au cahier de service du convoi, que je découvre par hasard, car il ne m'est jamais communiqué.

Le crayonnage des trachomateux, grâce au sulfate de Cu acheté à Colombo est effectué deux fois par semaine, avec feuille de contrôle.

Furonculose de l'Officier 4<sup>ème</sup> mécanicien : levure de bière Stalysine

Notre convoyeur nous signale qu'il serait heureux d'arriver Dimanche à Aden. Hélas, il faut précisément mettre notre machine à 60 Km. Nous brûlons 360 T. par jour, à 500 francs.

1<sup>er</sup> Mars - Cinq nouveaux cas de rougeole

Trois nouvelles bronchites. Nous n'en sortirons décidément pas.

Toujours la houle. Temps gris, nuageux.

2 Mars - Encore 4 cas de rougeole : 1896, 1580, 807, 1489 et une congestion pulmonaire, le 209, qui entre avec 38%.

Notre infirmerie devient trop petite pour y laisser quelque malade que ce soit après guérison. J'affecte aux convalescents qui pourront y rester jusqu'à Marseille, l'hôpital de l'entrepont que je visite avec mon Adjoint et le Commandant.

J'en profite pour demander à celui-ci d'enlever les tentes de l'arrière qui empêchent le pont de sécher. Il ne fait pas un très fort soleil. Le matin Socotra. A onze heures le continent Africain, le vent passe à babord.

Depuis hier midi record : nous avons marché 12 nœuds.

3 Mars – Dimanche - Temps gris. Petits grains le matin.

On retire, sur ma demande, les tentes des ponts pour qu'il puisse sécher.

Mon nouveau secrétaire bénévole, le 509, est mis en prison à 7 h pendant qu'il fait son service du cahier de visites.

Je ne l'apprends qu'à 9 heures et, en même temps, qu'il est malade.

Je demande par une note s/c du Commandant à ce qu'il soit conduit à l'infirmerie ou il n'arrive qu'à 13heures. Soins immédiats, Quinobleu, etc...

Trois nouveaux cas de rougeole : 460, 373, 1642. Elle est disséminée dans tout le bateau. Nous estimons la désinfection méthodique.

Toujours deux congestions pulmonaires graves.

Encombrement de l'Infirmerie, et préparations des évacuations nécessaires pour demain.

4 Mars – Djibouti - Nous mouillons hors du port à 9 heures 1/2. Visite du Médecin Capitaine de l'Hygiène que je conduis à l'infirmerie où j'avais deux malades dans certains lits ce matin.

D'autre part notre salle d'entrepont compte 7 convalescents où malades : 784, 1170, 45, 1163, 195, 936, 872.

Évacuation de deux pneumonies encore fiévreux. Depuis le 26 le Mle 53, et depuis le 25 le Mle 863.

Évacuation de cinq rougeoleux : 1642, 373, 286 (complication pulmonaire), 1580 et 1184.

Demande de médicaments à l'hôpital par l'intermédiaire de l'Agence pour :

1°l'Équipage et les officiers, 2°les O.N.S. : pot ion tonique Vitadone. Aspirine. Vaseline goménolée. Formol (50 l.) pour désinfection.

5 Mars - en mer – Mardi - Nous sommes partis hier soir à 17 heures, ayant mis à l'infirmerie un nouveau cas de rougeole le 918.

Ce matin 3 cas : 1428, 1834, 1595.

J'apprends que le secrétaire 509 n'a pas été élargi à la suite de ma note mais que ce sont des camarades qui l'ont transporté à l'infirmerie. Tant mieux pour lui. Il eut attendu jusque 16 heures pour être présenté à la contrevisite.

Le Chef de convoi se plaint de ne pas signer le cahier de visites. Je lui demande de remplacer un secrétaire toujours malade pour assurer notre liaison qu'il a lui-même interrompue.

Désinfection au Formol de toute la cale 5.

6 Mars - Vent debout, plus fort encore qu'hier. Un nouveau rougeoleux, sans beaucoup de fièvre. Peu de malades.

C'est moi qui suis grippé avec de la fièvre. Je ne me remets pas de ma bronchite de décembre à Thanh Hoa).

Pas mal de matelots sont malades.

7 Mars – Jeudi - Le vent a un peu molli, la désinfection des cales se termine aujourd'hui. Le bateau est évidemment très bien tenu et la brutalité a cessé parce qu'il le fallait bien, mon adjoint qui s'isole, et mange dans sa cabine depuis une semaine sous un prétexte banal, en est aussi heureux que moi.

8 Mars - Le 2<sup>ème</sup> lieutenant malade alité. Je vais le soigner très patraque moi-même.

Température et lumière idéale.

Un cas de rougeole.

Les malades ne nous donnent aucune inquiétude.



9 Mars - Vents très violents, embruns. Nous sommes le matin dans le détroit de Jubal

Iles, affleurements.

A 14 heures par le travers du Sinai.

A 16 heures nouveaux puits de pétrole de Ras Gharib, très importants.

Comptabilité du lait, du Vichy.

Un cas de rougeole encore.

Tous les cas anciens sont guéris. Tous les malades sont en défervescence.

Dans la salle des convalescents dix couchettes occupées.

10 Mars - Suez - Le froid nous attend.

Mouillé à 8h.30 après le chenal à babord de la roche de New port.

Achat des médicaments pour l'équipage, les O.N.S., et moi-même.

Le Médecin du port fait une visite complète de l'infirmerie qu'il trouve bien petite, mais il n'y a plus de malades graves.

Visite de tout l'équipage.

A signaler à Suez un cas de typhus importé. Mais nous n'avons pas de contact avec la terre.

11 Mars - Port Said - 1 heure du matin. Encore une visite sanitaire.

Nous prenons 580 t. de Cardiff et départ immédiat à 10 heures.

Froid vif.

Les panneaux des deux cales avant sont fermés l'après-midi.

Beaucoup d'O.N.S. ont froid.

Tangage modéré

12 Mars - en mer - L'infirmerie se vide. Pas de nouveaux rentrants aujourd'hui, il reste 5 rougeoleux qui achèvent leur guérison et 3 malades dont une diarrhée aigüe. Toujours le froid. Mer calme, mais roulis et tangage tant le bateau est mal équilibré.

Nombreux vomissement.

Exercice d'abandon à 14 heures.

Pas mal de ceintures de sauvetages disparues seront remplacées par celles en surnombre mises en réserve par une louable précaution.

A l'infirmerie, j'ai fait peindre une croix rouge sur chaque ceinture et le numéro du lit ou elle doit rester.

13 Mars - Nous avons marché avec embardées à 40° de temps à autre. Temps meilleur en température, en vent, en mer.

Pas de malade grave mais une conjonctivite aiguë et une blennorrhagie qui rechute... inexplicablement.

14 Mars - Les O.N.S. vont disposer chaque jour d'eau douce sur l'avant et sur l'arrière pour laver leur linge et leurs vêtements.

La consommation de lait à l'infirmerie est de 48 boîtes, celle du Vichy de deux caisses de 12. J'ai reçu décharge des quantités non consommées. Au moment où le voyage s'achève, c'est le lieu où signaler la mauvaise préparation des repas pour les passagers. L'organisation est à reprendre.

Un homme d'équipage est atteint de rougeole : Thomart, chauffeur est isolé à l'arrière dans une chambre de l'infirmerie.

Désinfection du poste avant.

Le malade entré pour diarrhée sera à évacuer sans doute à Marseille

15 Mars - Ile de Malte à 4 milles à babord de 10 heures à 11 h. 1/2. Un avion anglais vient nous reconnaître.

Vent froid toujours, babord avant, mais soleil.

Ce matin, un cas de parotidite : très probable que nous ayons les oreillons à bord. Trouvé un chancre à la visite, tenu caché par son propriétaire depuis 20 jours.

Ce soir et demain je prescris une visite générale et détaillée de tous les O.N.S. La visite aura lieu à l'infirmerie

\*\*\*\*\*

## CONCLUSIONS

### RAPPORT JOURNAL DE TRAVERSÉE

Je joins à ce rapport

- A) La liste des O.N.S. malades laissés dans les hôpitaux aux escales dans les différents ports
- B) La liste des O.N.S. hospitalisés à bord au cours de la traversée
- C) La liste des O.N.S. anémiés

Les notes et impressions quotidiennes restent valables par leur exactitude et leur sincérité. Mais l'accidentel doit laisser le pas à l'essentiel.

1° - La propreté des locaux, du bateau, d'entreponts notamment a été toujours satisfaisante. Le Commandant, qui a compris que son action personnelle était indispensable, a une grande part dans ce résultat.

2° - Malgré une épidémie de rougeole (premier cas à Saïgon dernier cas à Suez) qui nous a donné une forte proportion de complications pulmonaires aiguës mais rapides, nous n'avons eu que peu d'évacuations à faire dans les ports. Les pneumonies furent toujours graves. Nous n'eûmes à regretter aucun décès.

3° - La nourriture fut dans l'ensemble insuffisante à en croire les disputes homériques en fin de service.

4° - Une trop forte proportion d'anémiés et de trac homateux a été embarquée. Il serait bon d'y remédier en ajoutant dans les camps Indochinois un traitement général aux préoccupations vaccinales ou prophylactiques.

5° - Toute la prophylaxie doit être faite à terre.

6° - L'entassement de 2.200 coolies dans une jauge de 4.501 tonneaux aménagés pour les marchandises est une gageure que le beau temps, la chance et la docilité du chargement nous a permis de tenir.

## DESIDERATA

\*\*\*\*\*

1) – Donner avec précision au Commandant du Navire l'arbitrage de la discipline du convoi. Il doit être au courant de tout ce qui passe et approuver tous les ordres de service.

2° - Donner au Médecin-Chef un cahier d'ordres de Services médicaux où il indiquera ce qu'il veut, le Chef du convoi contresignant et faisant exécuter sous couvert du Commandant.

Par exemple : tel jour, telle heure, réunion de .... dans tel but .....

Par exemple : tel jour, telle heure, désinfection etc .....

3° - Locaux sanitaires mieux organisés avec caisse à eau autonome et robinets d'eau douce, avec distribution spéciale des repas – tout isolement réel étant impossible avec les allées et venues des camarades qu'on a refusé de sanctionner (voir cahier de visites le 19 Février pour le 1458).

4° - Le Médecin-Chef aura son cahier de punitions que le Chef de Convoi visera chaque jour afin de prendre lui-même les sanctions qu'on lui a toujours refusées ou laisser ignorer.

Il suffit pour s'en convaincre, de consulter le cahier de visites où les punitions demandées n'ont jamais été sanctionnées, comme il se doit dans une organisation correcte (je pense à celle de l'Armée).

5° - Donner un minimum d'éducation aux coolies par l'intermédiaire des anciens sous-officiers Annamites qui recevront des topos pour la traversée. Les réunir plus souvent. Exiger des chefs de groupe plus d'attention et les rendre responsables de la saleté, des déguisements, des déprédations. Les coolies ont été abandonnés à eux-mêmes beaucoup trop souvent. Une traversée de 45 jours bien employée pourrait commencer leur débrouillage.